

## Plan d'action biodiversité : mi-parcours et perspectives

Journée de l'OFEV « La biodiversité, ça vaut le coup ! », 11 novembre 2021 – rapport

Le 11 novembre 2021 s'est tenue à Berne la journée de l'OFEV sur le plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse. Aussi variées que ce plan d'action, les interventions ont porté sur toutes sortes de sujets et de projets et ont mis en évidence d'importants facteurs de réussite, comme l'ambition, la participation, l'identification, la persévérance... et une bonne dose de passion. Alors que les contacts au sein du cercle de la biodiversité se font essentiellement dans le monde virtuel en raison de la pandémie, la journée a offert pour la première fois la possibilité d'entretenir et de réactiver des réseaux.

*Texte : Gregor Klaus*

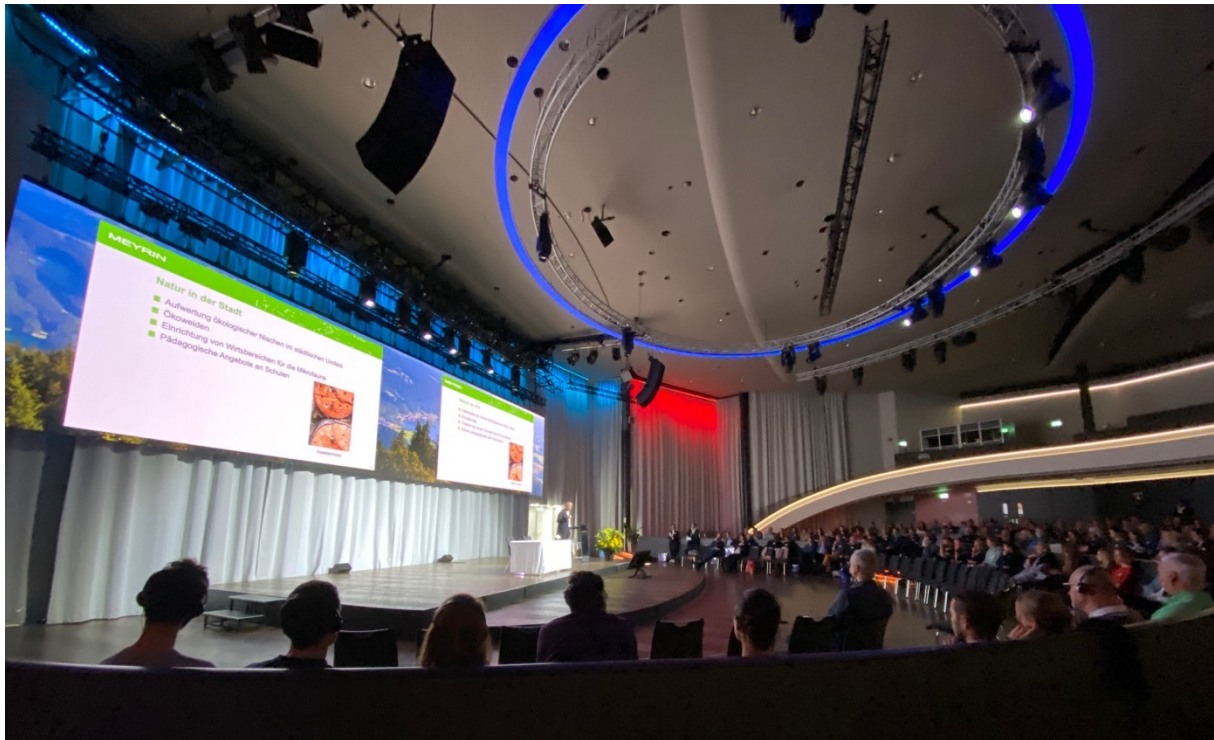


Photo : Gregor Klaus

Dans son discours de bienvenue, Katrin Schneeberger, directrice de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a rappelé l'importance de la biodiversité, essentielle à notre vie : « Nous dépendons de la diversité biologique. Si nous voulons préserver la biodiversité et ses prestations pour les générations futures, nous devons nous engager de toutes nos forces pour la conserver. L'inaction n'est pas une option ! »

Les solutions sont connues et sont déjà en cours de réalisation : Katrin Schneeberger a fait référence aux grands progrès accomplis par l'OFEV et les partenaires d'exécution dans le cadre du plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse (PA SBS), par exemple dans le domaine de la biodiversité forestière et de l'entretien des aires protégées. « Une partie des pertes de biodiversité a pu ainsi être endiguée », s'est félicitée la directrice. Mais d'ajouter que la nécessité d'intervenir n'a jamais été aussi capitale. Heureusement, a-t-elle dit, la politique

s'est saisie du sujet. Dans sa réponse à une intervention parlementaire récente portant sur la disparition des espèces à l'échelle mondiale, le Conseil fédéral s'est exprimé de manière claire : les répercussions sur la biodiversité doivent être présentées en toute transparence et prises en considération dans les décisions, quel que soit le domaine politique. C'est ce qu'exigent la Stratégie Biodiversité Suisse et son plan d'action.

Les responsables de la politique fédérale en matière de biodiversité exploitent activement les recoupements avec d'autres politiques et leurs stratégies, par exemple avec la politique énergétique, a expliqué Katrin Schneeberger. Elle a relevé en outre que les facteurs de réussite sont une pesée minutieuse des intérêts et la volonté des acteurs d'aller les uns vers les autres afin de mettre en œuvre des solutions durables, également au profit de la biodiversité. Et ce, non seulement pour résoudre les conflits d'intérêts, mais aussi pour réaliser une plus-value sans nuire à la biodiversité.

Les efforts déployés doivent bénéficier d'un cadre juridique adapté. C'est ce que le Conseil fédéral souligne actuellement dans son contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité, qui prévoit notamment d'inscrire dans la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage l'objectif d'affecter 17 % du territoire national à la protection de la biodiversité. Le contre-projet vise aussi à faire progresser la mise en réseau et à renforcer la compensation écologique dans les agglomérations, sur le modèle de la politique agricole. Katrin Schneeberger est convaincue que la Suisse est en bonne voie pour conserver sa biodiversité à long terme : « Les paroles doivent être suivies d'actes, et elles le seront ! »

*« Les paroles doivent être suivies d'actes, et elles le seront ! »*

Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV

### **S'arrêter et faire le point**

Le chef de la division Biodiversité et paysage à l'OFEV, Hans Romang, a relevé les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du PA SBS. Nous sommes arrivés à mi-parcours du plan d'action, a-t-il déclaré, et c'est le bon moment pour s'arrêter un instant et regarder en arrière. Il y a eu beaucoup de bonnes choses, mais d'autres doivent encore être améliorées. Dans tous les cas, il ne faut pas se décourager si certains objectifs n'ont pas encore été atteints. Il s'agit maintenant de rassembler les forces et d'apprécier les évolutions positives, a-t-il expliqué. Il considérait les 300 participants à cette journée, tous du cercle de la biodiversité, comme des collègues, des coéquipiers et des compagnons. « Nous pouvons regarder avec joie et fierté ce que nous avons accompli, mais nous devons aussi être critiques envers nous-mêmes », a-t-il déclaré, en faisant référence à l'analyse des effets : « Nous soumettons tous les projets à une évaluation. C'est un processus de longue haleine, mais passionnant. Qui peut aussi être douloureux. Mais nous voulons nous confronter à ce regard extérieur. Car qui cesse de s'améliorer cesse d'être bon ».

*« Nous pouvons regarder avec joie et fierté ce que nous avons accompli, mais nous devons aussi être critiques envers nous-mêmes. »*

Hans Romang (OFEV)

À titre personnel, Hans Romang s'est réjoui par exemple que l'Office fédéral des transports (OFT) ait intégré la biodiversité dans les contrats de prestations avec les exploitants ferroviaires. « La Confédération indique ainsi clairement qu'elle attend des prestations d'intérêt public qui aillent

au-delà du mandat principal des exploitants ferroviaires », a-t-il souligné. « Cette mesure aura d'importants effets dans le temps et dans l'espace. Quoi de meilleur pour les espèces que de rendre un réseau d'infrastructures plus favorable à la biodiversité ? ».

Il y a également eu des rebondissements inattendus au cours des dernières années, notamment dans le domaine de l'information et de la sensibilisation du public. Afin de diffuser la thématique le plus largement possible, l'OFEV avait prévu d'importantes mesures de communication. Les appels d'offres ont toutefois été suspendus d'entente avec la cheffe du département, Simonetta Sommaruga, en raison de l'Initiative biodiversité, à laquelle le Conseil fédéral a décidé d'opposer un contre-projet. « Dans ce contexte, une campagne d'information à grande échelle ne semblait plus indiquée pour des raisons de politique nationale », a raconté Hans Romang. « Il serait problématique que la Confédération mène une campagne sur un sujet qui fait l'objet d'une initiative populaire en cours. Ce n'était pas un « non » à la communication sur la biodiversité, mais un « non » dû à l'actualité. Nous continuons à communiquer sur la biodiversité par le biais de nos canaux, comme aujourd'hui, où nous présentons des perles de mise en œuvre ».

Le plan d'action étant très varié, les accomplissements réalisés n'ont pu être présentés que brièvement. Beaucoup d'aspects n'ont été qu'effleurés, par exemple les mesures urgentes, dont l'assainissement des aires protégées d'importance nationale et la promotion de la biodiversité en forêt. « Les mesures urgentes semblent presque aller de soi, et on oublie un peu leur importance et leurs effets, ainsi que le travail considérable fait par tous les participants », a relevé le chef de division, ajoutant qu'il s'agissait pourtant là de formidables succès.

### **Facteurs de réussite pour l'infrastructure écologique**

Afin de conserver la biodiversité à long terme, l'objectif 2 de la SBS exige la mise en place d'une infrastructure écologique d'aires protégées et d'aires de mise en réseau. Pour diffuser plus largement cet objectif et le rendre plus compréhensible, l'OFEV a commandé un film sur ce « réseau de vie », que l'audience a eu le plaisir de voir en avant-première.

La cheffe de la section Infrastructure écologique à l'OFEV, Gabriella Silvestri, a expliqué que la Suisse ne disposait pas encore d'une infrastructure écologique opérationnelle. Cette « colonne vertébrale » de la conservation de la biodiversité reposant sur des éléments qui ne sont pas nouveaux, il est possible, a-t-elle dit, de s'appuyer sur ce qui existe déjà. Mais pour jeter les bases d'une mise en œuvre intersectorielle, il est nécessaire d'organiser ce réseau.

C'est pourquoi l'OFEV a élaboré un guide de travail et identifié, en collaboration avec les centres de données nationaux, des zones qui pourraient entrer en ligne de compte comme nouvelles aires centrales ou aires de mise en réseau. Les outils s'adressent aux bâtisseurs de l'infrastructure écologique, à savoir les cantons.

Le canton d'Argovie est, avec les cantons de Zurich et de Berne, un pionnier en matière d'infrastructure écologique. Alex Stirnemann, chef de projet dans ce canton, a présenté les travaux et les expériences des années précédentes. Ainsi, l'état actuel a été relevé et comparé à l'état souhaité. Il s'agit désormais de combler l'écart par rapport à l'objectif d'une part par la revalorisation des aires centrales et des aires de mise en réseau existantes (p. ex. les

*« Les activités doivent être regroupées et réorganisées. Sortons de la bulle de la protection de la nature ! » Alex Stirnemann (canton d'Argovie)*

surfaces de promotion de la biodiversité de qualité inférieure), d'autre part par l'intégration de nouvelles surfaces à fort potentiel écologique.

Tous les secteurs doivent contribuer à la délimitation des surfaces, ce qui suppose d'étroits échanges avec des partenaires internes au canton. « Notre objectif est de faire tache d'huile et de créer un esprit de cohésion entre les secteurs », a indiqué Alex Stirnemann. « Les activités doivent être regroupées et réorganisées. Sortons de la bulle de la protection de la nature ! »

Le spécialiste a évoqué un exemple concret, celui des bandes végétalisées le long des voies de communication. Celles-ci ont été superposées aux zones à fort potentiel écologique afin de pouvoir évaluer la nécessité d'agir. Dans la pratique cependant, tout est un peu plus compliqué : « Il faut toujours contrôler sur place que les mesures valent la peine d'être prises », a déclaré le spécialiste. Une mesure importante, a-t-il dit, est d'entretenir les bandes végétalisées dans le respect de la biodiversité. En collaboration avec le milieu de la recherche, de nouvelles têtes de coupe ont été mises au point : celles-ci ne font que couper et aspirer au lieu de broyer.

Alex Stirnemann a énoncé plusieurs facteurs de réussite concernant l'établissement de l'infrastructure écologique. Aussi est-il crucial que celle-ci soit contraignante en matière d'aménagement du territoire et qu'elle soit prise en considération dès le départ. Mesures non moins importantes, il faut également impliquer à un stade précoce tous les partenaires concernés par le territoire et créer une compréhension commune de ce qu'est une infrastructure écologique.

### **Valoriser l'infrastructure écologique**

L'infrastructure écologique est essentielle non seulement pour la biodiversité, mais aussi pour les personnes. Dans le cadre du projet interdisciplinaire ValPar.ch, les avantages et les valeurs ajoutées de l'infrastructure écologique dans les parcs suisses sont analysés avec l'objectif de rassembler et de rendre accessibles un maximum de connaissances. « Cela permet de

*« L'infrastructure écologique est aussi un bien économique. »* Roger Keller (Université de Zurich)

renforcer la valeur prêtée à l'infrastructure écologique », a déclaré Simone Remund (OFEV). Roger Keller (Université de Zurich), directeur du projet, a complété : « Nous pouvons déjà montrer que l'infrastructure écologique est un bien économique ». De premiers produits et services sont en cours d'essai sur le marché.

L'infrastructure écologique doit également être mise en valeur dans les zones urbanisées au profit de la biodiversité et des personnes. « Si la planification et la mise en œuvre sont habiles, tout le monde en profite », a résumé Claudia Moll (OFEV). Différents projets relevant du PA SBS portent sur l'espace urbain, comme le projet pilote « Développer la biodiversité et la qualité paysagère dans les agglomérations », où l'OFEV collabore étroitement avec la Conférence tripartite, une plate-forme politique réunissant la Confédération, les cantons et les communes. La Confédération atteint ainsi tous les échelons politiques. Il existe déjà des objectifs de qualité communs. Par exemple, les espaces ouverts doivent remplir de multiples fonctions, mais être aussi pleinement opérationnels sur le plan écologique. Pour atteindre ces objectifs, les parties prenantes ont élaboré des mesures, que les membres de la Conférence tripartite ont approuvées et déjà lancées. Il s'agit notamment, a expliqué Séverine Evéquoz (OFEV), de recueillir, de rassembler et de rendre accessibles des connaissances.

Afin d'aider les communes et les cantons à réviser leurs bases de planification et leurs instruments, l'OFEV a élaboré, en collaboration avec des représentants de cantons, de communes et d'ONG, un guide de travail qui contient des dispositions types vérifiées sur le plan juridique et de l'aménagement du territoire. Cela permet d'intégrer de manière contraignante le thème de la biodiversité dans les processus décisionnels des principaux acteurs.

### **L'espace urbain s'épanouit**

La spécialiste Doris Tausendpfund (Université des sciences appliquées de Zurich, Wädenswil) a montré comment la nature peut s'intégrer très concrètement dans l'espace urbain. Chargé d'un projet financé par l'OFEV, son groupe de recherche a développé des plantations intégrées de vivaces sauvages, spécialement adaptées aux sols riches en humus et composées exclusivement d'espèces indigènes. Contrairement aux sites rudéraux, les surfaces riches en nutriments nécessitent de nombreuses recherches et actions. Ainsi, dans seize communes, les chercheurs observent le développement de la biocénose, les espèces animales qui en bénéficient ainsi que les coûts liés à l'entretien et les réactions des habitants face aux plantations.

Les résultats montrent que des systèmes autorégulés se mettent en place et qu'ils varient en fonction de l'emplacement et de l'entretien. Les plantes vivaces ont bénéficié des pluies abondantes de l'été 2021, qui leur ont permis de bien s'enraciner. Les échanges avec les jardiniers-paysagistes municipaux, mais aussi avec la population, ont été nombreux : des

*« Ce n'est plus le plus petit dénominateur commun qui compte. »* Olivier Châtelain (commune de Meyrin)

affiches, des cartes postales, des visites guidées et des discussions avec les passants ont permis d'ouvrir un dialogue et d'informer sur ces biocénoses diversifiées. « Le projet a éveillé un grand intérêt auprès des médias », a déclaré Doris Tausendpfund, ajoutant qu'il était essentiel que les jardiniers-paysagistes puissent demander

de l'aide à tout moment et que les responsabilités soient clairement définies.

S'il y a de la place, il est parfois possible d'accorder plus d'espace à la nature en milieu urbain. Olivier Châtelain, responsable des routes et des espaces verts pour la commune de Meyrin, a décrit l'importance d'un bassin de rétention en faveur de la nature et des personnes. Un joyau naturel d'une capacité de 25 000 m<sup>3</sup> a été aménagé sur une surface de 5 hectares (dont 2 ha de lac). Plus de 100 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la zone, qui est également accessible au public par des sentiers et des passerelles. « En particulier à l'heure des changements climatiques, le lac des Vernes illustre bien ce qu'est une situation gagnant-gagnant », s'est réjoui M. Châtelain. Il recommande aux autres communes de suivre cet exemple. De nombreux acteurs de différents secteurs ont été impliqués dans le projet, et on a beaucoup appris et reçu les uns des autres, a-t-il dit avant de conclure que « c'est comme cela que les petits ruisseaux deviennent de grandes rivières » et que la biodiversité en profitait largement. « Ce n'est plus le plus petit dénominateur commun qui compte. »

### **Des voies de communication sûres**

Il devrait également en aller de même pour les transports. Là où les infrastructures vertes et grises se croisent, les animaux sauvages souffrent. Par exemple, il est quasiment impossible

pour les amphibiens de traverser les voies ferrées. Des caméras de surveillance ont été utilisées pour déterminer si les passages souterrains et les rampes leur sont bénéfiques ou au contraire dommageables. Les films présentés par Adrien Zeender (OFEV) montrent que les mesures semblent fonctionner.

Pour désamorcer les conflits avec les grands mammifères, l'effet des cris d'avertissement automatiques est testé à des endroits particulièrement délicats où les victimes du rail sont nombreuses. Ainsi, des cris empruntés au règne animal – du geai au sanglier – retentissent à l'approche d'un train. Tous les animaux comprennent ce langage et les premiers résultats sont encourageants, a expliqué Adrien Zeender.

Pour les grands oiseaux devenus rares, comme le Grand-duc d'Europe, les lignes aériennes et les lignes de contact posent problème. Les pertes d'effectifs dues à l'électrocution sont lourdes. Dans le cadre du PA SBS, des projets pilotes ont donc été menés pour réduire le risque d'électrocution dans toute la Suisse.

À cet effet, l'OFT, l'OFEV, les Chemins de fer fédéraux (CFF), les Chemins de fer rhétiques, les chemins de fer de la région Berne-Soleure (RBS) et la Station ornithologique suisse ont entièrement révisé les directives relatives à la protection des oiseaux sur les installations de la ligne de contact et les structures porteuses de lignes de contact. Tandis que l'ancienne directive concernait surtout la protection des installations contre les oiseaux, l'accent est désormais mis sur la protection des oiseaux contre l'électrocution. « Avec la nouvelle directive, il a été clairement établi que les isolateurs-supports sont dangereux pour les oiseaux. Celle-ci explique en outre comment réduire le danger à un minimum », a déclaré Elisa Baer (OFEV).

Si les nouvelles installations sont d'emblée réputées sûres, la question se pose de savoir où les mâts et les lignes préexistants représentent un danger pour les oiseaux. La Station ornithologique suisse a procédé à une évaluation des risques des lignes CFF de la plaine du Rhône, comme l'a indiqué Daniela Heynen, responsable de la section « Conflits oiseaux-population » de cette organisation. Pour ce faire, les vidéos des véhicules de diagnostic des CFF ont été analysées afin d'identifier les isolateurs présentant un risque d'électrocution pour les oiseaux. Les résultats ont été transmis aux CFF.

Thomas Bolleter (CFF) a présenté des mesures concrètes pour la protection des oiseaux en Valais. Un assainissement complet de l'ensemble du réseau n'est guère réalisable, car beaucoup trop coûteux, a-t-il relevé. Néanmoins, les CFF souhaitent contribuer à la protection des oiseaux : la nouvelle directive en a fixé le cadre.

Lors du renouvellement de la ligne de contact dans la région de St-Léonard, les risques pour les grands oiseaux ont déjà été réduits à un minimum grâce à des méthodes de construction modernes. S'agissant de la protection des oiseaux à l'échelle nationale, les CFF élaborent actuellement une stratégie, qui comprend l'enregistrement des événements entraînant la mort d'oiseaux, l'assainissement aux endroits problématiques selon une liste de priorités et l'application de mesures de protection des oiseaux lors de la construction ou de la rénovation de lignes de contact. D'autres exploitants ferroviaires montrent aussi de l'intérêt et de l'engagement, a relevé M. Bolleter. « Nous recevons beaucoup de demandes ».

### **Quand la passion ouvre les portes du patrimoine mondial**

La forêt joue un rôle important dans les mesures urgentes du PA SBS ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques. L'exemple d'une réserve forestière naturelle dans le canton du Tessin, aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, montre

comment promouvoir la biodiversité forestière de manière optimale. Christian Ferrari, chef de projet de la réserve Valle Di Lodano, a décrit la manière dont la région et ses hêtraies typiques ont petit à petit obtenu leur distinction internationale.

La réserve forestière a été créée en 2010 sur la base du concept pour la création de réserves forestières du canton du Tessin. De la commune bourgeoise aux loisirs en passant par la forêt et la culture, tous les secteurs ont été impliqués et se sont prêtés au jeu. Ce qui a commencé par une aspiration pour la vallée est devenu aujourd'hui incontournable : « La réserve forestière, agrandie en 2015, combine harmonieusement la protection de la biodiversité, la préservation du paysage et les activités humaines les plus diverses », a expliqué Christian Ferrari. Du matériel didactique, un site Internet, des livres, des visites guidées et des guides de randonnée mettent en valeur la nature de la vallée. Il s'agit maintenant, a-t-il relevé, de gérer ce patrimoine. « Avec ce classement au patrimoine mondial, nous avons été

*« 50 % des activités économiques sont fortement ou très fortement dépendantes de la biodiversité. »*

Juliet Blum (OFEV)

récompensés pour notre engagement », s'est réjoui Christian Ferrari. Pour l'OFEV, ce projet confirme que promouvoir les réserves forestières était la bonne voie à suivre.

### **Comprendre les risques d'investissement liés à la biodiversité**

Le secteur financier est un levier majeur de conservation de la biodiversité. En effet, il permet des activités économiques qui, d'une part, portent atteinte à la biodiversité, mais qui, d'autre part, dépendent également de celle-ci. Selon Juliet Blum, de l'OFEV, « 50 % des activités économiques sont fortement ou très fortement dépendantes de la biodiversité ». Le Forum économique mondial classe donc la crise de la biodiversité parmi les cinq plus grands risques pour l'économie.

Le secteur financier peut inciter les entreprises à être plus respectueuses de la biodiversité. Pour cela, il faudrait que la biodiversité puisse être prise en compte dans les décisions d'investissement. Aussi, un nouvel instrument pourrait permettre à l'avenir de calculer le risque des décisions financières et d'investissement en la matière : cet outil appelé ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), dont la Suisse a grandement contribué au développement, est encouragé dans le cadre du PA SBS car il couvre une part importante des objectifs.

Cet outil est extrêmement important, a expliqué Juliet Blum, car non seulement il aide les banques à comprendre les risques liés à la biodiversité et à les intégrer dans les décisions d'investissement et de crédit, mais il amorce également un changement de comportement et une transformation au sein des entreprises. L'outil n'est pas encore parfait, mais il fait l'objet d'améliorations régulières. Il n'existe pas d'autre produit de ce type, a précisé la spécialiste, et l'outil est très demandé. De grandes institutions financières et des compagnies d'assurance l'utilisent déjà.

### **La transformation est inévitable**

En conclusion de cette journée, Beate Jessel, directrice de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), a abordé la crise de la biodiversité et les solutions possibles sous un angle plus large. « Compte tenu des problèmes, des défis et de l'échec institutionnel généralisé, des corrections mineures ne suffisent plus », a-t-elle signalé. « Des changements fondamentaux sont nécessaires ». Il faut instaurer un équilibre entre l'offre et

la demande de biens naturels, a-t-elle ajouté. Pour que les ressources naturelles soient prises en considération dans tous les secteurs, de nombreux changements devraient être entrepris dans les domaines les plus divers et à différents niveaux.

Dans le secteur de l'énergie, par exemple : afin de préserver la nature et le paysage, il faut en priorité économiser l'énergie, a-t-elle dit. Il s'agit ensuite d'exploiter tous les potentiels de sources d'énergie durables et proches du consommateur, comme ceux des toits et des façades dans le cas de l'énergie solaire. « Il faut aussi briser les tabous », a enjoint Beate Jessel, par exemple dans le cas de l'hydroélectricité et de l'énergie éolienne. Sans leur développement, il n'est pas possible de combler le déficit énergétique résultant de l'abandon de l'énergie nucléaire et des énergies fossiles. Les défenseurs de la nature doivent faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit dans ce domaine, a-t-elle déclaré, ajoutant qu'ils ne doivent pas non plus se laisser instrumentaliser : « Trop souvent, la nature et le paysage sont utilisés par d'autres groupes comme motif d'empêchement », a déclaré Mme Jessel.

*« Là où des mesures et des moyens ciblés sont mis en œuvre, le succès est au rendez-vous. Il vaut la peine d'agir ! »*  
Beate Jessel, directrice du WSL

Une grande part de notre empreinte écologique est due à la consommation. Beate Jessel appelle donc à davantage de mode durable (« slow fashion »), à moins de mobilité et, globalement, à plus de sobriété. « Les modèles de pensée et de comportement doivent être revus ». De manière générale, ce changement nécessaire présente une forte composante sociale. Les changements offrent toujours des possibilités, comme celle de trouver de nouvelles formes de vivre-ensemble. La protection de la nature peut jouer ici un rôle important : « Mais pour cela, nous devons forger de nouvelles alliances et sortir de la bulle de protection de la nature. Nous devons instaurer la confiance et nous montrer actifs dans la

*« Conserver la biodiversité, ce n'est pas un sprint, mais un marathon. »*

Hans Romang (OFEV)

société ! Beaucoup de nouvelles ne sont pas bonnes, mais nous devons essayer de redresser la barre. On connaît les moyens d'action. « Et là où des mesures et des moyens ciblés sont mis en œuvre, le succès est au rendez-vous. Il vaut la peine d'agir ! »

### **Tirer ensemble à la même corde**

Cette journée a clairement mis en évidence les facteurs de réussite en matière de conservation de la biodiversité, a conclu Hans Romang, ajoutant qu'il est très important d'avoir des ambitions, des stratégies et des plans communs. Les connaissances, les chiffres, les données, les faits et les innovations, par exemple sur les mâts, les aires protégées potentielles et les flux financiers, forment la clé de voûte de l'action. On ne saurait trop insister sur ce point. Néanmoins, il faut aussi des personnes et des praticiens qui mettent la main à la pâte et appliquent des mesures. De manière générale, il s'agit de toujours garder l'œil ouvert et de recueillir et intégrer différents points de vue. « Cela signifie aussi qu'il faut de temps en temps regarder en arrière pour s'assurer que nous n'avons laissé personne derrière nous, sans qui nous ne pourrions pas atteindre notre objectif », a relevé Hans Romang.

Pour ce voyage, il faut aussi de la propulsion et de l'énergie. « L'homme est dirigé par la tête et mû par les émotions », a-t-il ajouté en reprenant un dicton. Parmi les émotions, on trouve l'identification à la cause et une bonne dose de passion. « On parle de valeurs et de respect, mais aussi de coûts et de bénéfices », a expliqué le chef de la division Biodiversité et paysage



de l'OFEV. « Et pour finir, il faut de la persévérance. Conserver la biodiversité, ce n'est pas un sprint, mais un marathon. »

En même temps, les attentes sont élevées – aussi et surtout envers l'OFEV. Et c'est bien ainsi. Il faut cependant reconnaître que l'office ne peut pas résoudre tous les problèmes. « Nous conseillons et soutenons la politique fédérale dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature », a rappelé Hans Romang. « C'est la politique qui est aux commandes. Nous ne sommes pas à même de répondre à toutes les attentes. Mais ensemble, nous pouvons y arriver. Nous jouons tous dans la même équipe. Usons de notre créativité, de notre expérience, de notre habileté et de notre combativité. »

*Toutes les présentations sont disponibles en téléchargement :*

[« La biodiversité, ça vaut le coup ! » – Le plan d'action : mi-parcours et perspectives \(admin.ch\)](#)

*ou [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch) > Thèmes > Biodiversité > Manifestations*